

# UNE ÉGLISE EN RELATION

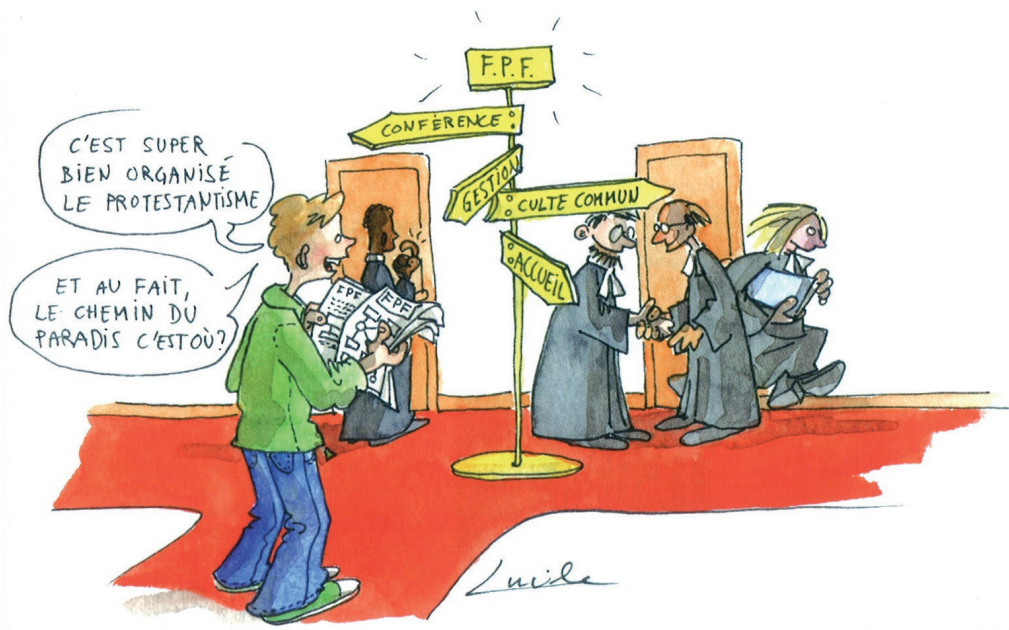
## LE PROTESTANTISME FRANÇAIS

BERNARD DUGAS

---

Implanté en France dès les débuts de la Réforme mais touché par une histoire tragique, le protestantisme arrive aujourd'hui en 3<sup>e</sup> position des religions pratiquées en France après le catholicisme et l'islam, mais avant le judaïsme. Les protestants français se répartissent traditionnellement entre les Églises luthériennes, les Églises réformées et des Églises évangéliques (dont les pentecôtistes, les baptistes et les mennonites). Il existe aussi quelques paroisses anglicanes à l'intention des anglophones résidant en France et des Églises de rite étranger, fonction de la population présente en France.

Selon un sondage de 2009, les protestants représentent environ 3 % de la population française, alors qu'en 1995, l'estimation n'était que 1,5 %. Le sociologue Jean-Paul Willaime attribue cette augmentation à la croissance des mouvements évangéliques. Ce même sondage indique que 25 % des protestants français sont évangéliques, 26 % sont membres des Églises réformées et 19 % sont luthériens. 40 % des protestants ont moins de 30 ans. Ils sont en majorité progressistes en matière sociale (97 % défendent l'utilisation d'un préservatif) et hétérogènes en politique. 78 % sont pour la laïcité. 25 % des pasteurs français sont des femmes.



Le protestantisme est inégalement réparti dans les régions, en fonction de l'histoire. Il est principalement implanté en Alsace et dans le pays de Montbéliard (notamment à cause du fait que pendant les guerres de religions, l'Alsace n'était pas française et que lors de sa conquête, Louis XIV n'a pas osé y instituer immédiatement sa politique de persécutions religieuses) et dans le Languedoc (notamment, mais pas seulement, dans les Cévennes). Dans d'autres régions (Bretagne, Centre), le protestantisme est très disséminé alors que dans la reste de la France, il est surtout présent dans les

grandes villes et dans quelques implantations historiques (Charentes, Saintonge, Béarn...).

## LA FÉDÉRATION PROTESTANTE DE FRANCE (FPF)

Fondée en 1905, la Fédération protestante de France rassemble, en 2012, plus d'une trentaine d'unions d'Églises, et plus 80 associations, représentant environ 500 Communautés, Institutions, Œuvres et Mouvements pour un témoignage commun (site : [www.protestants.org](http://www.protestants.org)).

Communion et représentation restent, aujourd'hui comme hier, les deux raisons d'être de la FPF.

Elle offre des services permanents communs pour les Églises : Information-Communication-Documentation, Télévision, Radio, Relations Œcuméniques, Aumônerie aux Armées, Service Biblique, Justice et Aumônerie des Prisons, Aumônerie des Établissements sanitaires et médico-sociaux. Elle organise et anime des commissions et des groupes de travail, notamment concernant les domaines suivants : Relations avec le judaïsme, Relations avec l'islam, Projet Mosaïc, Conseil scolaire, Droit et Liberté Religieuse, Église et Société, Jeunesse, Aumônerie protestante de collèges et de lycées, Département des communautés...

Les Églises protestantes en France qui sont rassemblées dans la FPF présentent plusieurs confessions très diverses :

## ÉGLISES LUTHÉRIENNES ET RÉFORMÉES

Les Églises luthériennes et réformées sont héritières de Luther, Calvin et Zwingli. Elles remontent aux origines mêmes de la Réforme et se réclament des trois affirmations centrales du message de Luther : l'autorité souveraine

de la Bible, le salut par la grâce, et le sacerdoce universel des croyants. Plusieurs Églises luthéro-réformées existent en France :

- L'Union des Églises protestantes d'Alsace Lorraine (UEPAL), qui regroupe l'Église (luthérienne) de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine (ECAAL) et l'Église Protestante Réformée d'Alsace et de Lorraine (EPRAL) ;
- L'Église protestante unie de France (EPUdF), qui résulte de l'union de l'Église Évangélique Luthérienne de France et de l'Église Réformée de France ;
- La tradition réformée est également représentée par l'Union nationale des Églises protestantes réformées évangéliques de France (UNEPREF).

## ÉGLISES ÉVANGÉLIQUES

La France compte de nombreuses Églises évangéliques ; elles représentent 1/3 des protestants du pays et sont depuis quelques années en croissance numérique rapide.

La plupart de ces Églises évangéliques sont rassemblées au sein du Conseil national des évangéliques de France (CNEF), créé en 2010 à partir de l'Alliance évangélique française et du réseau Fédération évangélique de France.



Plusieurs sont également membres de la Fédération protestante de France. Elles se composent d'Églises baptistes, adventistes, méthodistes, darbystes, pentecôtistes, libristes... Plusieurs de ces Églises sont de type charismatique tandis que d'autres sont plutôt évangéliques classiques ou traditionnelles.

## ÉGLISES PENTECÔTISTES

Le Pentecôtisme est un courant évangélique de type charismatique né de mouvements de réveil qui se sont manifestés au début du XX<sup>e</sup> siècle aux États-Unis, sous l'impulsion du pasteur Charles Parham et de William J. Seymour. La particularité théologique des pentecôtistes est d'affirmer que le Saint Esprit est donné au croyant lors d'une expérience particulière, distincte du baptême d'eau traditionnel : le baptême du Saint Esprit. Celui-ci confère au croyant des dons particuliers comme le parler en langue, la prophétie ou la guérison. Les Églises pentecôtistes se font les témoins de l'Évangile aux quatre angles : « Jésus sauve, baptise, guérit, revient ». Par ailleurs, elles se situent dans la tradition protestante

évangélique et baptiste et se réfèrent aux grands principes de la Réforme : salut par la grâce, autorité de la Bible seule, sacerdoce universel. Les plus importantes Églises pentecôtistes en France, sont les Assemblées de Dieu et l'Église de Dieu en France.

## LE CONSEIL NATIONAL DES ÉVANGÉLIQUES DE FRANCE (CNEF)

Créé officiellement par l'assemblée générale constitutive le 15 juin 2010, le CNEF est un lieu d'échange, de réflexion, de concertation et de prière, plate-forme en vue de renforcer les liens et la visibilité du protestantisme évangélique français, dans le respect de ses diversités. Il représente actuellement environ 75% du monde évangélique français et notamment les Assemblées de Dieu, les Églises protestantes évangéliques non pentecôtisantes et rattachées au Réseau FEF (ex-Fédération évangélique de France), les Églises pentecôtistes et charismatiques ainsi que les Églises protestantes évangéliques membres de la Fédération protestante de France et qui ont fait le choix de la double appartenance. (site : [www.lecnef.org](http://www.lecnef.org)). ■

---

BERNARD DUGAS EST MEMBRE DE LA COORDINATION  
NATIONALE ÉVANGÉLISATION ET FORMATION.

## LES LIENS INTERNATIONAUX

DIDIER CROUZET

L'Église locale est des lieux privilégiés où se vit et se construit l'Église universelle. Celle-ci se reçoit comme un don de Dieu à travers les frères et sœurs chrétiens d'autres pays, d'autres cultures, d'autres Églises qui ont reçu la parole que Christ adresse à chaque habitant de cette terre. L'Église universelle se vit d'abord à l'échelle d'un village, d'une ville. Elle se vit à travers :

- la présence et l'accueil dans la communauté de frères et sœurs venus d'ailleurs.
- la prière et l'intercession.
- les jumelages avec des paroisses d'autres pays.
- des camps de jeunes à l'étranger.
- les contacts avec des Églises étrangères installées en France, etc.

L'Église universelle se vit également à l'échelle régionale à travers l'accueil de pasteurs étrangers exerçant leur ministère en France (ils représentent environ 20% du corps pastoral), à travers le soutien financier au Défap-Service protestant de mission.

L'Église universelle se vit enfin au niveau national à travers les multiples liens que l'Église protestante unie entretient hors des frontières du pays. Ces liens sont de deux types.

- Les liens bilatéraux avec des Églises luthériennes, réformées, ou unies sur à peu près tous les continents. Ces liens consistent en des partages d'information et d'expériences, l'accueil de délégations, des visites aux synodes respectifs, l'organisation de conférences et rencontres diverses.
- L'appartenance aux organisations œcuméniques internationales. Elles sont au nombre de sept.



### 1. Le Conseil œcuménique des Églises (COE)

est le plus large rassemblement d'Églises au monde : 349 Églises protestantes, orthodoxes, anglicanes représentant plus de 560 millions de chrétiens dans 110 pays. Cette communauté fraternelle se donne trois grands axes de travail : tendre vers l'unité visible ; développer un témoignage commun dans la mission et l'évangélisation ; s'engager dans le service de la société en soulageant les misères humaines, en travaillant pour la paix et la justice, en prenant soin de l'environnement.

### 2. La Cevaa - communauté d'Églises en mission,

ce sont 37 Églises protestantes réparties sur les cinq continents. Comme son nom l'indique, elle n'est ni un conseil d'Églises qui siègent côte à côte, ni une conférence d'Églises qui se consultent, mais une communauté d'Églises qui veulent vivre ensemble la mission de Dieu. Pour cela, elles partagent ressources matérielles et humaines, expériences de vie d'Églises, intercession, lecture de la Bible. La rencontre est l'instrument privilégié de ce partage.

### 3. La Conférence des Églises Européennes (KEK) –

124 Églises protestantes, orthodoxes, anglicanes. Dans un continent qui a vu naître les divisions des Églises et les pires conflits que le monde ait connus, la KEK, née en 1959 en plein guerre froide, s'est donnée pour mission la réconciliation et la paix en Europe.

Construire l'Europe des peuples à travers les Églises, tel pourrait être son mot d'ordre. Un des moyens pour réaliser cet objectif est de travailler avec les décideurs politiques. D'où la présence de la Commission Église et Société auprès des instances de l'Union européenne à Bruxelles et Strasbourg.

### 4. La Fédération luthérienne mondiale (FLM),

fondée en 1947, compte aujourd'hui 145 Églises membres. Elle s'organise autour de 3 Départements : « Mission et développement », « Théologie et témoignage public » « Service du monde et Diaconie » C'est la Diaconie qui constitue l'engagement principal de la FLM.

### 5. La Communion mondiale d'Églises réformées (CMER).

Elle a été créée en 2010 par la fusion de deux organisations réformées mondiales. Elle regroupe aujourd'hui 230 Églises et 80 millions de membres. Les cinq domaines d'engagements prioritaires de la CMER sont : mission, approfondissement de la communion entre Églises membres, justice, théologie, engagement œcuménique. La CMER s'est beaucoup engagée dans la dénonciation des injustices économiques et la promotion d'une économie solidaire.

### 6. La Communion d'Églises protestantes en Europe (CEPE) –

105 Églises dans plus de 30 pays. Issue de la Concorde de Leuenberg en 1973, la CEPE a pour

vocation d'approfondir la communion entre luthériens, réformés, méthodistes. Elle a développé le concept d'« unité dans la diversité réconciliée », qu'elle propose comme modèle pour le mouvement œcuménique.

**7. La Conférence des Églises protestantes des pays latins d'Europe (CEPPE)** – 26 Églises dans 6 pays d'Europe de culture latine (Espagne, Portugal, Italie, France, Suisse, Belgique). Elle est née en 1950 en raison des circonstances historiques qui appelaient un soutien aux Églises sœurs de la péninsule ibérique. La CEPPE a pour objectif de développer des solidarités entre les Églises membres (formation, catéchèse, jeunesse, diaconie...). Ces organisations ont une triple fonction :

- Une fonction théologique et spirituelle : elles offrent un espace de débats théologiques et d'approfondissement de la communion entre Églises.
- Une fonction diaconale : elles mutualisent les forces pour répondre aux besoins exprimés par les Églises membres (lutte contre la pauvreté,

prévention du VIH/Sida, secours en cas de catastrophes naturelles, etc.)

- Une fonction de plaidoyer : les organisations œcuméniques internationales relaient auprès des gouvernants les interpellations issues du travail des Églises sur le terrain (défense des migrants, appel à une économie plus solidaire, protection de l'environnement, promotion de la paix, défense des minorités, etc.).

Tous ces liens mettent en pratique la conviction qu'aucune Église ne peut

remplir seule sa mission parce qu'aucune Église n'est à elle seule l'Église de Jésus-Christ <sup>4</sup>. De même qu'un chrétien a besoin de rencontrer d'autres chrétiens pour progresser dans sa foi et dans son témoignage, de même les Églises aussi ont besoin des autres Églises pour approfondir leurs convictions et les mettre en œuvre face aux défis de notre temps. Les rencontres et les échanges qu'offre l'Église universelle sont des outils essentiels au service de la mission des chrétiens et des Églises. ■

<sup>4</sup> Voir le Préambule de la Constitution, et le Préambule des statuts des associations culturelles.

DIDIER CROUZET EST PASTEUR, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE FRANCE. IL A ÉTÉ SECRÉTAIRE NATIONAL AUX RELATIONS INTERNATIONALES DE 2004 À 2013.



## LE DÉFAP - SERVICE PROTESTANT DE MISSION

Le Défap est le service de soutien à la mission de trois Églises protestantes de France. Au moment où se constitue l'Église unie, l'organisme missionnaire luthérien CoLuRéOM (Commission luthérienne des relations avec les Églises d'outre-mer) a rejoint le Défap dont il est devenu une des composantes. Dans le cadre de la Cevaa, le Défap soutient et accompagne des actions telles l'envoi et l'échange de personnes, l'accueil de boursiers, l'accompagnement de groupes de jeunes pour des camps Nord-Sud, l'entraide de type diaconal. Le Défap remplit des fonctions identiques auprès de quelques Églises non-membres de la Cevaa (Haïti, Djibouti, Congo RDC...) Il assure le lien avec les Églises luthéro-réformées des départements d'Outre-mer.

Grâce aux conventions signées avec l'État, le Défap envoie des volontaires de la solidarité internationale (VSI) et des jeunes dans le cadre du Service Civique Volontaire.

Le Défap propose une animation missionnaire dans les paroisses des Églises membres. Il crée des outils de communication qui sont mis à leur disposition. Il apporte sa contribution à des actions initiées par les Églises de France (projet Mosaïc, rassemblements, projets d'évangélisation).

Le Défap est doté d'une bibliothèque importante avec un centre de documentation et des archives uniques. Il est financé par les contributions des Églises membres (pour l'Église protestante unie, par les régions et inspections).

[www.defap.fr](http://www.defap.fr)